

Le permis de séjour, la panacée?

Cascades de factures pouvant conduire à l'endettement et charge administrative ingérable: obtenir un permis de séjour ne signifie pas la fin des problèmes pour les travailleurs au noir. Quitter le secteur du nettoyage pour un emploi moins pénible et mieux rémunéré est du reste très compliqué.



© Keystone

Silvia*, 35 ans, pourrait venir du Brésil, de la République dominicaine ou des Philippines. Elle pourrait vivre à Lausanne, Genève ou Zurich, des villes où le travail non déclaré concerne des milliers de personnes. Poussée une première fois à immigrer avec sa mère vers l'Espagne pour des raisons économiques, Silvia* y a obtenu le passeport européen. La crise immobilière de 2008 et ses effets dévastateurs sur l'économie ibère l'ont ensuite obligée à refaire ses valises. Direction la Suisse cette fois, où elle n'a pas été en mesure de demander un permis de séjour. L'éternelle quadrature du cercle pour nombre d'immigrés: sans contrat de travail, pas de permis de séjour; et sans permis de séjour, pas de contrat de travail.

Comme d'autres personnes en provenance du Portugal ou d'Italie au bénéfice ou non du passeport européen, Silvia* est partie sans plan précis, poussée par l'urgence de gagner de quoi manger et payer son loyer. Elle prend donc ce qu'il y a: ménage, garde d'enfants et de personnes âgées, repassage – parfois tout à la fois pour le même tarif – dans de grandes maisons et des appartements spacieux de l'Arc lémanique. Toujours au noir. Une année passe, puis deux, puis trois... jusqu'à ce que quelqu'un accepte de lui offrir un vrai contrat de travail.

Le permis... enfin?

Mais la libération tant attendue n'a pas lieu. «Mon permis a mis plusieurs mois à arriver, explique-t-elle sous cou-

vert d'anonymat. Comme en Suisse l'affiliation à une assurance-maladie est obligatoire, j'ai reçu une très grosse facture, 2000 francs, qui correspondait aux mois rétroactifs cumulés depuis ma demande de permis.» Et les subsides pour les primes maladie? «Je ne savais pas que ça existait.»

Près d'un an s'écoule entre le moment où la travailleuse régularisée commence à réunir les papiers nécessaires et celui où elle reçoit sur son compte l'argent remboursé par sa caisse maladie. «Dans l'intervalle, j'ai dû me débrouiller pour payer par tranches mes arriérés de primes auxquels s'ajoutaient les 500 francs du mois courant. Pratiquement chaque franc gagné la première année de ma régularisation, je le versais directement à l'assurance.»



Les travaux de ménage sont pour beaucoup d'étrangers un premier moyen de gagner de l'argent. Souvent au noir.

travail au noir, Silvia* continue de se casser le dos, toujours pour un bas salaire horaire, non plus chez des privés, mais au service de grandes entreprises de nettoyage chargées de d'entretenir les locaux d'une multinationale, d'un office de poste et d'un centre universitaire.

Il faut payer Serafe

«Les conditions de vie des travailleurs au noir sont si difficiles qu'on a tendance à croire que tout est résolu au moment où un permis de séjour est octroyé. C'est pourtant bien souvent le début d'autres problèmes», confirme à Lausanne Sophie Mayerat, travailleuse sociale à la Fraternité du Centre social

«Pratiquement chaque franc gagné la première année de ma régularisation allait à ma caisse maladie.»

Pour ne rien arranger, l'entreprise qui l'avait engagée à mi-temps a fait faillite avant même que Silvia* ne commence à travailler. Elle pensait, avec le temps, pouvoir s'offrir des cours du soir et une formation pour échapper au secteur du ménage dont elle constate déjà les effets délétères sur sa santé comme sur celle de ses proches et collègues – tendinites chroniques, arthrose, hernies, lombalgies invalidantes, etc. Mais là voilà obligée de trimer de plus belle! La nettoyeuse enchaîne les journées interminables avec des contrats précaires de quelques heures. Elle est dans les bureaux très tôt le matin, avant l'arrivée des employés, et le soir, quand ceux-ci s'en vont. Le nombre total d'heures de travail ne lui permet pas de cotiser au 2^e pilier. Si elle est bel et bien sortie du

protestant (CSP) Vaud. Au sein de ce service social pour personnes immigrées, elle et ses collègues, une dizaine, reçoivent près de 5000 travailleurs par an, avec ou sans statut légal.

«Les factures de la LAMal peuvent d'entrée de jeu mettre la personne régularisée sur la paille. Nous savons que beaucoup ne réclament pas les subsides auxquels ils ont droit par peur – totalement infondée – de voir leur permis de séjour non renouvelé. Car ils n'en connaissent pas l'existence ou parce que les démarches administratives sont trop lourdes.» Raison pour laquelle les milieux de soutien aux personnes précaires réclament depuis longtemps que les subsides soient automatiquement calculés et versés.

«Régulièrement, des gens viennent

nous voir avec une facture de Serafe. Ils ne comprennent pas ce qu'est la redevance radio et télé et s'étonnent de devoir payer alors qu'ils consultent uniquement les médias de leurs pays. Certains arguent qu'ils ne comprennent pas le français.» A Lausanne et Genève, où la pénurie de logements oblige nombre de personnes à passer d'un appartement à l'autre régulièrement, en colocation ou en sous-location, la redevance peut mettre des années à parvenir à son destinataire. Une facture arrivée trois ans après l'obtention d'un permis de séjour peut ainsi s'élever à un millier de francs. Une catastrophe pour les ménages précaires.

Pas d'accès au logement

Concernant le logement, constate Sophie Mayerat, la situation ne s'améliore pas nettement non plus. Alors que les individus sortant de la clandestinité sont censés «échapper aux marchands de sommeil, aux prix prohibitifs et aux abus, ils peinent toujours à accéder à un appartement». Pourquoi? «Le marché est si tendu dans les grandes villes que les salariés les plus modestes ou dont le revenu est basé sur l'oralité – sans fiche de salaire – ont peu de chances de signer un contrat de bail.»

Et l'emploi? Se stabilise-t-il? «Pas assez, prolongeant hélas la précarité financière.» La travailleuse sociale cite le cas d'Ana*, une dame originaire d'Amérique du Sud régularisée en 2021 après 19 ans passés sans statut légal. «L'une des raisons qui l'avait motivée à se battre pour obtenir un permis de séjour était son envie de travailler dans une crèche et d'abandonner la garde de personnes âgées et le nettoyage dans des maisons où elle avait souffert de graves abus.»

Mais Ana* a rapidement déchanté: sans formation reconnue en Suisse, impossible de travailler dans une crèche. Tout comme il est impossible pour elle de suivre un cursus de plusieurs an-

A Genève, le projet pilote Papyrus a permis de régulariser près de 3000 travailleurs.

«Il faut un meilleur suivi»

L'auditoire principal d'Uni Dufour à Genève était archicomble le 28 février. Des centaines de professionnels du domaine de l'immigration, puis le public, assistaient à la présentation des conclusions des chercheurs qui ont suivi, quatre ans durant, près de 500 personnes résidant sans statut légal au bout du lac – dont une moitié avait participé, en 2017 et 2018, à la procédure de régularisation Papyrus qui a permis, sous la houlette du canton et des associations d'aide aux migrants, de régulariser près de 3000 travailleurs. Nommé Parchemins, ce retour approfondi sur le projet pilote Papyrus était très attendu en Suisse où entre 58'000 et 105'000 personnes vivent sans permis de séjour valable – 10'000 à 15'000 pour le seul canton de Genève.

Quelles améliorations?

A la question: «Est-ce que sortir de la clandestinité rend la vie plus facile?», Yves Jackson, professeur assistant à la Faculté de médecine et responsable de la Consultation ambulatoire mobile de soins communautaires aux HUG et Claudine Burton-Jeangros, professeure au Département de sociologie de l'UNIGE, coresponsables de Parchemins, ont répondu: «Pas toujours». Si la régularisation améliore les conditions de vie et la santé des migrants, leur situation reste encore fragile. Le changement n'en est pas moins vécu en général «comme une libération, explique Yves Jackson. Au sens propre puisque des personnes peuvent enfin voyager pour retrouver leur famille après des années de séparation. Certains se sont mariés ou ont divorcé...» Claudine Burton-Jeangros relève «une certaine désillusion» chez ceux qui rêvaient, par exemple, d'un meilleur emploi. De son côté, Rémy Kammermann, juriste au CSP, qui avec les syndicats, Caritas, l'EPER, le Centre de contact suisses immigrés et d'autres acteurs, a porté le projet Papyrus, a estimé ces conclusions «trop pessimistes». Il a néanmoins reconnu, concernant les difficultés d'accès aux prestations sociales, un manque de suivi des bénéficiaires de Papyrus. «Nous n'aurions de toute façon pas eu les moyens de suivre tous les dossiers. Il faut dire que nous étions livrés à nous-mêmes, les autorités n'ayant rien fait dans ce sens-là. Mais depuis, nous avons mis sur pied un suivi après la régulation, car nous nous sommes aperçus que c'était indispensable.» |



nées. «Elle a donc postulé dans une entreprise de nettoyage, mais le nombre d'heures de travail était insuffisant et, entre la commission prise par son employeur sur son salaire et les cotisations, plus les impôts prélevés à la source, Ana* ne gagnait pas plus qu'avant sa régularisation.»

A renouveler chaque année

Sans compter qu'elle doit désormais présenter les documents nécessaires au renouvellement de son permis de séjour chaque année. «La récolte, souvent difficile, de ses fiches de salaire et de ses contrats de travail, le respect des délais et l'attente de la décision représentent un stress supplémentaire important.»

Alors à quoi bon sortir de la clandestinité? «Pour les personnes comme Ana*, l'amélioration la plus notable consiste à pouvoir sortir de chez elles sans crainte d'être arrêtées et expulsées et de



© Keystone

voyager pour retrouver des proches après des années de séparation. Mais également le fait de pouvoir se marier ou divorcer ou encore d'accéder au système de soins même si certains renoncent à consulter par manque d'argent.» Comme l'a conclu une récente étude approfondie de l'opération de régularisation de 3000 sans-papiers à Genève (lire encadré page 6), quitter la clandestinité revient à s'engager sur un chemin incertain oscillant entre libération et désillusion.

Avec un constat cruel pour les employés de l'économie domestique, soit l'un des secteurs principaux du travail au noir en Suisse: face aux difficultés économiques et administratives rencontrées dès l'obtention du permis de séjour, les personnes aspirant à un meilleur emploi y parviennent très difficilement. Faute de temps et de moyens pour se former. |

*Nom d'emprunt

Ci-dessous

Sensibiliser au problème du travail au noir est important. Les personnes sortant de la clandestinité devraient être mieux accompagnées.

La retraite, un casse-tête

Charges administratives et obligations financières représentent un vrai défi pour les personnes fraîchement régularisées. Elles le sont aussi, au moment de la retraite, pour les étrangers ayant travaillé légalement en Suisse une grande partie de leur vie. «Depuis quelques années, une génération de travailleurs du Portugal et d'ex-Yougoslavie ayant œuvré notamment sur les chantiers arrive en fin de carrière, signale Elma Hadžikadunić, responsable à l'Entraide protestante suisse (EPER) du programme Age et migration en Suisse romande. Or, cette population très peu qualifiée que nous pensions bien intégrée connaît mal ses droits sociaux et ne maîtrise pas les démarches administratives.»

Baladés par les assurances

Tant que le salaire est versé et que les factures sont réglées, les problèmes restent invisibles. Mais un accident de travail ou un licenciement en fin de parcours suffit à les faire ressurgir. Ballottée d'une assurance à l'autre – Suva, AI, chômage –, une personne peut rapidement se retrouver à l'aide sociale et risquer de perdre son permis de séjour. «On découvre aussi parfois que les employeurs n'ont pas cotisé. De même, rassembler le capital du 2^e pilier devient difficile.» Et le recours aux prestations complémentaires (PC)? «Avec la réforme récente de la loi et les changements dans les pratiques cantonales, l'ouverture d'un éventuel droit se complique et requiert une panoplie de documents provenant des pays où la personne a cotisé. Pour un travailleur portugais ayant préalablement travaillé dans son pays, en France et en Allemagne, cela peut durer des mois», laissant le retraité avec peu de ressources. La responsable de l'EPER, qui sensibilise depuis dix ans les professionnels de la branche à la question du passage de la vie active à la retraite pour les travailleurs issus de la migration, conclut par un cas d'école: «Durant 17 ans, une femme bosnienne dont je m'occupe n'a obtenu, malgré ses demandes répétées, aucune des PC qui lui étaient dues parce que les fonctionnaires en charge de son dossier ignoraient qu'une convention sur la sécurité sociale avait été signée entre la Bosnie-Herzégovine et la Suisse». |



© Keystone